



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taxe d'habitation

Question écrite n° 75945

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion sur l'inégalité de traitement en matière fiscale qui existe entre des catégories de citoyens très voisines. Par exemple, des demandeurs d'emploi titulaires du RMI sont exonérés de la taxe d'habitation, alors que ceux qui bénéficient de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ne sont pas exempts du paiement de cet impôt. Il lui demande s'il ne juge pas équitable de faire bénéficier ces deux catégories sociales de la même mesure d'exonération fiscale.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75945

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : lutte contre la précarité

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2459